

THINK TANK **marie claire**

AGIR POUR L'ÉGALITÉ

POWERED BY CONNECTING LEADERS CLUB

L'APPEL POUR L'ÉGALITÉ

18 juin 2019 à l'UNESCO



Sélection des propositions



SANTÉ

“Comment soigner les femmes aussi bien que les hommes ?”

1. Sensibiliser sur les différences entre homme et femme sur le sujet de la santé grâce à une **campagne gouvernementale** d'envergure nationale, ciblant :
 - les jeunes grâce à une sensibilisation de l'école primaire à l'enseignement supérieur
 - les personnes actives grâce à une sensibilisation sur le lieu de travail
2. Intégrer au programme des **études de médecine** un enseignement transversal plus approfondi sur la **distinction entre les différences de sexe et de genre** femmes-hommes.
3. Encourager les laboratoires pharmaceutiques à prendre en compte les différences de mécanismes et de posologies en fonction des sexes et des genres.
4. **Inciter les pouvoirs publics** à mettre en place une **surveillance sur les effets secondaires des médicaments et des traitements** en fonction des sexes.
5. Favoriser la mise en place d'études qui prennent en compte les spécificités des femmes, tout au long du cycle de vie : adolescence, maternité, ménopause, afin de mieux répondre aux besoins de santé des femmes et pallier à l'écart de soin.
6. **Soutenir et encourager les acteurs de la Tech et de l'innovation** à proposer des solutions qui répondent aux problématiques de santé spécifiques aux femmes.
7. Encourager la **mise en place de plateformes digitales ou de téléconsultation** au sein des entreprises, afin de pallier au manque de temps des salarié(e)s et qu'ils/elles puissent avoir un accès direct à des tests d'auto-diagnostics et des campagnes de prévention sur les problèmes de santé majeurs.



8. **Prise en compte managériale du well being : former les managers** à écouter et valoriser les salariés pour favoriser le bien-être au travail, l'épanouissement et **prévenir les risques psycho-sociaux**.
9. Favoriser l'utilisation des **nouveaux modes de travail** tels que le télétravail ou les horaires décalés pour répondre au rythme spécifique des parents et des aidants.
10. Anticiper en amont au sein de l'entreprise **l'impact psychologique** et physique de la retraite sur les salariés.